

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DE LA SEIGNEURIE-DES-MILLE-ÎLES

CONSEIL DES COMMISSAIRES

Séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles tenue le mardi 27 novembre 2012 à 19 h 30 à la salle Jacques-St-André du Centre multiservice de Sainte-Thérèse, 125, rue Beauchamp, Sainte-Thérèse.

PRÉSENCES

Étaient présents : Mmes Josée Bastien, Johanne Beaulieu, Nadine Blais, Sandra East, Estelle Labelle, Lise Landry, Danielle Laramée, Karine Lefrançois, Lucie Ouellette, Guylaine Richer, Johanne Roy, MM. Michel Arcand, Pierre Bertrand, Denis Claude Blais, Normand Chalifoux, Jean Deschênes, Benoît Gagnon, Claude Girard, Gilbert Guérette, Louis Kemp, Michel Phaneuf et Stéphane Racine, tous commissaires, ainsi que Mme Elisa Rietzschel, commissaire-parent.

Aussi présents : MM. Jean-François Lachance, dir. gén., Jonathan Desjardins Mallette, secr. gén. et dir. serv. aff. corp. et comm., Mmes Marie-France Boyer, dir. gén. adj., Nathalie Joannette, dir. gén. adj., MM. Richard Chaurest, dir. gén. adj., Dominique Robert, dir. gén. adj., Mmes Line Desgroseilliers, dir. serv. tech. info., Line Gohier, dir. serv. org. scol., M. Daniel Trempe, dir. serv. ress. fin. et Mme Anik Gagnon, dir. adj. serv. aff. corp. et comm.

Mmes Paule Fortier, Corinne Payne, MM. Daniel Legault et Richard Tremblay ont prévenu de leur absence.

OUVERTURE

La présidente, Mme Paule Fortier, ayant prévenu de son absence, la séance est ouverte par la vice-présidente, Mme Johanne Beaulieu. Les commissaires présents forment quorum.

Il est 19 h 30.

PROCÈS-VERBAL

Résolution n° CC-121127-3797

Il est proposé par Mme Nadine Blais

D'ADOPTER tel quel le procès-verbal de la séance ordinaire du 23 octobre 2012.

Adopté

QUESTIONS DU PUBLIC

Mme Sylvie Robberts, présidente du comité de parents de la CSSMI, interpelle le conseil des commissaires relativement à la prochaine réunion du comité de parents devancée au 29 novembre prochain dans le but de répondre à la consultation sur le projet de Cadre d'organisation scolaire 2013-2016. Elle invite les commissaires à s'y présenter.

M. Stéphane Roussel, parent d'un enfant fréquentant un centre de formation générale adulte de la CSSMI, interpelle le conseil des commissaires relativement à deux sujets, soit l'absence de parents représentants les élèves dans la composition des conseils d'établissement des centres de formation générale adulte, ainsi que les inscriptions aux cours d'été et les reprises d'examens.

ORDRE DU JOUR

Résolution n° CC-121127-3798

Il est proposé par Mme Danielle Laramée

D'ADOPTER le projet d'ordre du jour tel que modifié, lequel comprend les sujets suivants en plus des points statutaires :

- 2.2. Suivi;
5. Recommandations de la commission d'étude administrative :
 - 5.1. Collecte des mandats de l'appel d'offres des postes de travail du Centre collégial de services regroupés (CCSR) – adoption;
6. Modification à la composition du comité consultatif sur les services aux EHDA – adoption;
7. Désignation d'un représentant au conseil d'administration du Championnat canadien d'athlétisme Blainville/Sainte-Thérèse – adoption;
8. Désignation d'un représentant au comité intermunicipal de gestion de la piste d'athlétisme Blainville/Sainte-Thérèse – adoption;
9. Appui au Collège Lionel-Groulx pour le développement et l'offre d'un programme de *Soins infirmiers* – adoption;
- 10.1. Compte rendu de la commission d'étude administrative du 16 octobre 2012;
 - 11.1.1. Rapport – Congrès de l'ACELF;
 - 11.2.1. Rapport du comité de parents du 1^{er} novembre 2012;
 - 11.4.1. Construction des deux nouvelles écoles primaires;
 - 11.4.2. Budget du gouvernement du Québec;

DE PERMETTRE à la présidente d'intervertir l'ordre des sujets, selon son bon jugement.

Adopté

M. Stéphane Racine occupe son siège à 19 h 50.

COLLECTE DES MANDATS DE L'APPEL D'OFFRES DES POSTES DE TRAVAIL DU CENTRE COLLÉGIAL DE SERVICES REGROUPÉS (CCSR)

Résolution n° CC-121127-3799

ATTENDU l'adhésion de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles au Centre collégial des services regroupés (CCSR) conformément à l'article 7.3.4 de la Politique d'approvisionnement de biens et de services (RM-01) concernant les achats ou recommandations d'achats par d'autres organismes pour la Commission scolaire (rés. n° CC-100126-3195);

ATTENDU que le CCSR a l'intention de réaliser un appel d'offres regroupé pour l'acquisition d'ordinateurs, de tablettes et de moniteurs (postes clients), dès janvier pour une mise en place des nouveaux contrats pour avril 2013;

ATTENDU que le CCSR a l'intention de conclure un contrat à commandes avec un ou plusieurs fabricants pour une durée initiale de douze mois avec possibilité d'être renouvelé en tout ou en partie pour un maximum de douze mois additionnels;

ATTENDU que le CCSR a l'intention de recourir à l'article 18 du *Règlement sur les contrats d'approvisionnement des organismes publics* lui permettant à l'intérieur d'un contrat à commandes d'attribuer à tous les soumissionnaires dont les prix soumis sont à l'intérieur d'une fourchette de 10 % du prix le plus bas à condition que cette règle d'adjudication soit approuvée au préalable par le dirigeant d'organisme de chacun des établissements faisant partie prenante de la négociation;

ATTENDU que la *Loi sur les contrats des organismes publics* (LCOP) oblige dorénavant les organismes publics à signifier leur intérêt à faire partie d'une négociation en confiant un mandat au regroupement avant la réalisation de l'appel d'offres;

ATTENDU que la période de collecte des mandats est prévue du 12 novembre au 21 décembre 2012;

ATTENDU que la démarche réalisée par le CCSR concernant l'achat de micro-ordinateurs est conforme à la LCOP et à la Politique d'approvisionnement de biens et de services (RM-01) concernant les achats ou les recommandations d'achats par d'autres organismes pour la Commission scolaire;

ATTENDU que les besoins de la Commission scolaire sont évalués à plus de 250 000 \$ annuellement pour l'ensemble des achats d'ordinateurs de bureau, portables et tablettes;

ATTENDU la recommandation de la Direction générale;

ATTENDU la recommandation de la commission d'étude administrative;

Il est proposé par M. Michel Phaneuf

D'AUTORISER la participation de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles au regroupement des achats du Centre collégial des services regroupés (CCSR) pour l'acquisition d'équipements informatiques de types postes clients;

D'AUTORISER la présidente et le directeur général à signer tous les documents afférents et à procéder aux représentations requises, le cas échéant, afin de donner effet aux présentes.

Adopté

MODIFICATION À LA COMPOSITION DU COMITÉ CONSULTATIF DES SERVICES AUX ÉLÈVES HANDICAPÉS ET AUX ÉLÈVES EN DIFFICULTÉ D'ADAPTATION OU D'APPRENTISSAGE

Résolution n^o CC-121127-3800

ATTENDU que la commission scolaire doit instituer un comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage conformément à l'article 185 de la *Loi sur l'instruction publique* (LIP), lequel prévoit notamment la composition dudit comité;

ATTENDU qu'en vertu de l'article 186 LIP, le conseil des commissaires détermine le nombre de représentants de chaque groupe tout en s'assurant que les représentants des parents sont majoritaires;

ATTENDU les résolutions n^{os} CC-981014-92 et CC-991013-469 du conseil des commissaires établissant la composition et la durée du mandat des membres du comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage;

ATTENDU la demande du comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage d'établir à trois le nombre de représentants des organismes qui dispensent des services à des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage audit comité (rés. n° CCSEHDAA-121015-478);

Il est proposé par Mme Karine Lefrançois

D'AUGMENTER à trois le nombre de représentants des organismes qui dispensent des services à des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage pouvant siéger au comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage.

Adopté

DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CHAMPIONNAT CANADIEN D'ATHLÉTISME BLAINVILLE/SAINTE-THÉRÈSE
Résolution n° CC-121127-3801

ATTENDU que la Ville de Sainte-Thérèse a été désignée à titre de ville hôtesse des Championnats canadiens junior d'athlétisme pour 2013 et 2014;

ATTENDU la cession en emphytéose par la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles (CSSMI) en faveur de la Ville de Sainte-Thérèse d'une partie du terrain de la Polyvalente Sainte-Thérèse visant l'aménagement d'une piste d'athlétisme pour la tenue de ces championnats, laquelle est publiée au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Terrebonne sous le numéro 19 179 111 (rés. n° CC-110628-3515);

ATTENDU l'ajout, advenant l'autorisation ministérielle, de la Ville de Blainville à l'acte de cession en emphytéose (rés. n° CC-121023-3793);

ATTENDU la conclusion d'un protocole d'entente entre la Ville de Sainte-Thérèse et la CSSMI relativement à l'installation et à l'utilisation de la piste d'athlétisme à la Polyvalente Sainte-Thérèse (rés. n° CE-120612-2525);

ATTENDU qu'un conseil d'administration du Championnat canadien d'athlétisme Blainville/Sainte-Thérèse devra être constitué afin d'organiser ces jeux;

Il est proposé par Mme Danielle Laramée

DE NOMMER la présidente, Madame Paule Fortier, à titre de représentante de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles au conseil d'administration du Championnat canadien d'athlétisme Blainville/Sainte-Thérèse.

Adopté

DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT AU COMITÉ INTERMUNICIPAL DE GESTION DE LA PISTE D'ATHLÉTISME BLAINVILLE/SAINTE-THÉRÈSE
Résolution n° CC-121127-3802

ATTENDU que la Ville de Sainte-Thérèse a été désignée à titre de ville hôtesse des Championnats canadiens junior d'athlétisme pour 2013 et 2014;

ATTENDU la cession en emphytéose par la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles (CSSMI) en faveur de la Ville de Sainte-Thérèse d'une partie du terrain de la Polyvalente Sainte-Thérèse visant l'aménagement d'une piste d'athlétisme pour la tenue de ces championnats, laquelle est publiée au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Terrebonne sous le numéro 19 179 111 (rés. n° CC-110628-3515);

ATTENDU l'ajout, advenant l'autorisation ministérielle, de la Ville de Blainville à l'acte de cession en emphytéose (rés. n° CC-121023-3793);

ATTENDU la conclusion d'un protocole d'entente entre la Ville de Sainte-Thérèse et la CSSMI relativement à l'installation et à l'utilisation de la piste d'athlétisme à la Polyvalente Sainte-Thérèse (rés. n° CE-120612-2525);

ATTENDU qu'un comité intermunicipal de gestion de la piste d'athlétisme Blainville/Sainte-Thérèse doit être constitué afin de superviser l'utilisation future de la piste d'athlétisme conformément au protocole d'entente signé entre les parties;

Il est proposé par M. Louis Kemp

DE NOMMER la présidente, Madame Paule Fortier, à titre de représentante de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles au comité intermunicipal de gestion de la piste d'athlétisme Blainville/Sainte-Thérèse.

Adopté

APPUI AU COLLÈGE LIONEL-GROULX POUR LE DÉVELOPPEMENT ET L'OFFRE D'UN PROGRAMME DE SOINS INFIRMIERS

Résolution n° CC-121127-3803

ATTENDU que la région des Laurentides affiche le ratio d'effectif infirmier œuvrant dans le réseau public le plus faible au Québec;

ATTENDU l'analyse de faisabilité effectuée par le Collège Lionel-Groulx pour évaluer la pertinence d'ajouter le programme *Soins infirmiers* (180.A0) à la carte des programmes du Collège;

ATTENDU que le Centre de santé et de services sociaux Thérèse-De Blainville, le Centre de santé et de services sociaux du Lac-des-Deux-Montagnes (comprenant notamment le Centre hospitalier de Saint-Eustache) et l'Agence de santé et de services sociaux des Laurentides ont exprimé leur besoin pressant en termes de formation de nouvelles ressources en soins infirmiers;

ATTENDU la demande d'autorisation pour offrir le programme *Soins infirmiers* (180.A0) du Collège Lionel-Groulx auprès du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport;

ATTENDU l'appui de la Table interordre des Laurentides à ladite démarche du Collège Lionel-Groulx;

Il est proposé par M. Denis Claude Blais

D'APPUYER la demande du Collège Lionel-Groulx auprès du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport en vue de l'obtention d'une autorisation permanente pour offrir le programme *Soins infirmiers* (180.A0).

Adopté

HUIS CLOS
POINT DE LA DIRECTION GÉNÉRALE – MÉDIAS
Résolution n° CC-121127-3804

Il est proposé par M. Gilbert Guérette

DE SIÉGER temporairement à huis clos.

Adopté

Il est 21 h.

SÉANCE PUBLIQUE
Résolution n° CC-121127-3805

Il est proposé par Mme Sandra East

DE SIÉGER en séance publique.

Adopté

Il est 21 h 15.

LEVÉE DE LA SÉANCE
Résolution n° CC-121127-3806

Il est proposé par Mme Elisa Rietzschel

DE LEVER la séance.

Il est 21 h 15.

Paule Fortier, présidente

Jonathan Desjardins Mallette, secrétaire général